

multilatéral ouvert, tel qu'il prend forme dans le G.A.T.T.

22. Nous travaillerons ensemble au renforcement de ce système dans l'intérêt de tous les pays partenaires commerciaux conscients de ce que cela impliquera une adaptation structurelle aux changements de l'économie mondiale.

23. Nous appliquerons les accords conclus lors des négociations commerciales multilatérales et invitons les autres pays, notamment ceux en développement, à participer à ces accords commerciaux mutuellement profitables.

24. Nous continuerons de résister aux pressions protectionnistes, car nous reconnaissons que toute mesure en ce sens, qu'elle prenne la forme des restrictions commerciales ouvertes ou cachées ou celle de subventions destinées à soutenir des industriels en déclin, a pour effet non seulement d'affaiblir le dynamisme de nos économies, mais aussi, avec le temps, d'aggraver l'inflation et le chômage.

25. Nous accueillons favorablement la nouvelle initiative que représente la proposition du Groupe consultatif des 18 tendant à ce que les parties contractantes du G.A.T.T. envisagent la convocation d'une réunion à l'échelon ministériel en 1982, ainsi que celle représentée par le programme d'étude des questions commerciales mis sur pied par les pays de l'O.C.D.E.

26. Nous continuerons à suivre de près le rôle que jouent nos pays dans le fonctionnement harmonieux du système commercial multilatéral, en vue d'assurer, dans un esprit de réciprocité, la plus grande ouverture de nos marchés, tout en permettant le recours aux mesures de sauvegarde prévues par le G.A.T.T.

27. Nous appuyons les efforts faits pour arriver d'ici la fin de l'année à un accord sur la réduction des éléments de subvention contenus dans les systèmes de crédits publics à l'exportation.

Energie

28. Nous sommes convaincus qu'avec de la persévérance, il nous sera possible d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés à Venise en matière d'énergie pour la décennie en cours, et que nous pourrions ainsi rompre le lien entre la croissance économique et la consommation pétrolière grâce à l'évolution des structures de nos économies dans le domaine de l'énergie.

29. Conscients du fait que nos pays sont encore vulnérables et que les difficultés d'approvisionnement restent une menace potentielle à la reprise de la croissance dans nos économies, nous accélérons la mise en valeur et l'utilisation de toutes nos sources d'énergie — conventionnelles aussi bien que nouvelles — et continuerons de promouvoir les économies d'énergie de même que le remplacement du pétrole par d'autres combustibles.

30. A cette fin, nous nous en remettrons essentiellement comme dans le passé, aux mécanismes du marché, en les complétant en cas de besoin par des mesures gouvernementales.

31. Il convient d'accroître notre capacité de régler les problèmes à court terme du marché pétrolier, grâce en particulier au maintien des stocks à un niveau convenable.

32. Dans la plupart des pays, les progrès accomplis en matière d'installations nucléaires nouvelles sont lents. Chacun d'entre nous œuvrera pour une meilleure acceptation de l'énergie nucléaire par le public en sachant répondre aux craintes exprimées en matière de sécurité, de santé, de traitement des résidus et de non-prolifération nucléaire. Nous poursuivrons par ailleurs nos efforts en vue d'assurer le développement des techniques avancées, en particulier dans le traitement des combustibles usés.

33. Nous prendrons des mesures pour tirer parti au

maximum de la production, du commerce et de l'utilisation du charbon, et ferons tout notre possible pour nous assurer qu'un accroissement de son utilisation ne porte pas atteinte à l'environnement.

34. Nous agissons également pour que se développe au maximum de nos moyens la mise en œuvre des énergies renouvelables telles que la géothermie, l'énergie solaire et la biomasse. Nous travaillerons en vue d'obtenir des résultats concrets lors de la prochaine conférence des Nations Unies sur les sources d'énergies nouvelles et renouvelables.

35. Nous envisageons favorablement l'amélioration de la compréhension et de la collaboration avec les pays exportateurs de pétrole, dans l'intérêt de l'économie mondiale.

Relations économiques Est-Ouest

36. Nous avons également examiné les effets des relations économiques Est-Ouest sur nos intérêts politiques et notre sécurité. Nous reconnaissons qu'à ces relations correspond un équilibre complexe d'intérêts et de risques. Nous sommes tombés d'accord sur la nécessité de nous consulter et, le cas échéant, de coordonner nos actions afin de nous assurer qu'en matière de relations Est-Ouest nos politiques économiques restent compatibles avec nos objectifs politiques et de sécurité.

37. Nous entreprendrons de nous consulter en vue d'améliorer le système actuel de surveillance du commerce avec l'U.R.S.S. des produits stratégiques et des technologies qui y sont associées.

Conclusion

38. Nous avons la conviction que nos sociétés démocratiques et libres sont à la hauteur des défis auxquels nous devons faire face, nous irons de l'avant ensemble et avec tous les autres pays disposés à se joindre à nous dans un esprit de collaboration et d'harmonie. Nous sommes convenus de nous rencontrer à nouveau l'an prochain et avons accepté l'invitation du président de la République française à tenir cette réunion en France. Nous avons l'intention de procéder d'ici là à des consultations suivies.